

# La déchetterie ND de la Serra bientôt transférée au Syvadec

Le conseil communautaire de Calvi-Balagne était initialement prévu le 23 juillet. Reporté d'une semaine faute de quorum, il a finalement eu lieu ce mardi soir en présence de seulement 13 élus sur les 38 qui composent l'assemblée. Un effectif allégé, donc, a travaillé sur un ordre du jour somme toute ordinaire. Finances, marchés publics, GRH, déchets, transport ou encore affaires diverses ont rassemblé la vingtaine de délibérations.

C'est dans une ambiance détendue que les élus ont approuvé la rétrocession de la déchetterie de la Serra au Syvadec. Le personnel et les divers équipements seront également transférés. La communauté de communes sera redevable d'une cotisation dont le montant est établi à 48 € la tonne.

Toujours sur le plan des déchets, une convention va être mise en place avec les organisateurs de manifestations. Pour rappel, ces derniers doivent s'acquitter d'un forfait calculer en fonc-



Treize élus sur trente-huit ont pris part au conseil communautaire ordinaire, mardi soir à la mairie de Calvi. /PHOTO CRYSTAL PICTURES

tion du nombre de bacs d'ordure ménagère. Un système de caution permettra de s'assurer que les associations jouent le jeu.

L'assemblée a également validé la création de quatre postes: deux emplois d'attaché territorial suite au départ prochain de la directrice et de la responsable des finances, et deux postes d'apprentis en master de communication et de droit des collectivités.

Le conseil de surveillance du centre hospitalier de Calvu-Balagne est composé de neuf membres dont un représentant intercommunautaire de Calvi-Balagne. Pierre Guidoni ayant renoncé à sa place de délégué, c'est François Marchetti qui s'est proposé pour le remplacer jusqu'à la fin du mandat actuel, dans 6 mois. L'unanimité a approuvé cette délibération, comme toutes les autres d'ailleurs. **J.-F. P.**